

## SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

À la charge du syndicat :

- Forfait : 210 Euros H.T par lot principal avec un minimum de 2200 Euros H.T par syndicat, les frais de gestion sont inclus.

- Timbrage : Forfait de 11 euros par lot principal (Hors frais de convocation aux Assemblées générales.)

- Travaux & Prestations complémentaires, à la vacation.

Tarifs des vacations : 85 Euros H.T / Heure

## GERANCE

<b>1</b>	<b>Pack CONFIANCE</b> Gestion courante Publicité vitrine Pub réseaux sociaux Publicité sur les sites leaders Publicité G`vu immobilier Etats des lieux digital(entrée + sortie)	<b>Loyers</b> < 500 €	→	<b>Honoraires de gérance<sup>(1)</sup></b> 8 % HT
		500 - 800 €	→	7 % HT
		> 800 €	→	6.5 % HT
<b>OU</b>				
<b>2</b>	<b>Pack PERFORMANCE</b> Avantages Pack Confiance + Certification des pièces justificatives Diagnostics offerts <sup>(2)</sup> (Mandat 3 ans minimum) Pub sponsorisées réseaux sociaux Règlement des charges de copropriété Aide à la déclaration des revenus fonciers	<b>Loyers</b> < 500 €	→	<b>Honoraires de gérance<sup>(1)</sup></b> 8.5 % HT
		500 - 800 €	→	7.5 % HT
		> 800 €	→	7 % HT
<b>+</b>	<b>Assurance Garantie Loyers Impayés (GLI) (3) + détériorations immobilières + protection juridique</b>			<b>2.15 % TTC</b> du quittancement